

ESCADRE DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE.

Le Contre Amiral Commandant en chef les forces navales françaises,
sur les Côtes occidentales d'Afrique. En vertu d'une Dépeche de
S. E. Monsieur le Ministre de la Marine en date du 25 Mars
1846, qui presait que M^r le Lieutenant de Vaisseau Pérals,
a été Confiré le Commandement de l'Étite pour conduire ce Bâtiment
au Sénégal, sera renvoyé à son bord dès que cet officier aura terminé
sa mission.

Ordonne à Monsieur de Pérals (François
Paul Emmanuel) de quitter le Commandement
de la Corvette l'Étite et d'Embarquer, ce
même jour, sur le Brig la Surprise pour
y remplir les fonctions de son grade.

Le présent ordre, sera Enregistré aux
de la majorité de l'Escadre et aux Côtes
des deux Bâtiments.

Naval 1^{er} Juillet 1847. Goree.



Montagnier de la Roque

Enregistré aux archives de la
majorité de l'Escadre N^o 236.

Sanzy

Enregistré aux archives de l'Étite
Le Comms d'admⁿ
Claslee

Enregistré au rôle de la Surprise,
Le Comms d'admⁿ
i. d. h.